



Neuvic le 27/01/2023

APPI, vu sous le PRISME de la colère!

Avant que la situation ne dégénère dans les services de notre ministère, les agents, **proches de la crise de nerfs**, implorent l'administration d'intervenir sans délai pour régler les bugs récurrents d'APPI, qui leur font perdre des heures de travail quotidiennement depuis des semaines.

Si la **prévention des RPS** a encore un sens pour cette administration, elle ferait bien de se préoccuper dans l'urgence des problèmes de serveurs ou de mises à jour (peu importe la cause officielle) de cette application .

Ras le bol du **Click and wait** !

Attente interminable pour charger une page, « Serveur Proxi error », « erreur de l'application » en couleur bleu et saumon, déconnexions intempestives... tout y passe.

A chaque clic on craque, une seule envie prendre nos cliques et nos claques.

Mais rassurez vous, l'heureuse « équipe APPI » nous affirme que si « la connexion n'est pas fluide elle reste opérationnelle »...

En attendant, la consultation des situations pénales, les rapports, les convocations, les notes à l'attention des magistrats, rien ne se fait !!

Avec les **risques d'erreurs et d'oublis** que cela comporte.. la pression monte, en même temps que la colère.

Nous vous confirmons qu'APPI implose et les agents explosent !

Que celui qui n'est pas passé à deux doigts de jeter son ordinateur par la fenêtre nous jette la première pierre !

Au sein d'une justice obsolète, qui fonctionne dans **des conditions précaires**, comment peut-on laisser des agents en charge d'une mission si sensible, **perdre un temps si précieux** et nécessaire à l'accomplissement de leurs missions ?

Que faire dès lors, en attendant la prochaine application?

Prier pour que Prisme ne soit pas un nouveau logiciel malveillant ? reprendre le papier et le stylo, consigner notre mal être informatique sur le registre de sécurité et santé au travail, alerter notre administration de l'urgence, arrêter les prises en charge... ?

Nous sommes impatients de connaître les recommandations de la DAP dans ce contexte !

Si les « APPI days » paraissent bien éloignés, nous veillerons à ce qu'**aucune responsabilité liée à ces dysfonctionnements** ne pèse sur nos collègues.

No APPI, be worried !

La CGT IP de la Dordogne